



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 24 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 26

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles
Vice-président : Mr. ROUGER Alain
Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie
Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 25 du 17 Février 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 04/05 DECEMBRE 2021

Match n° 50574.1 Comores Fc (2) – Beaulieu Breuil (2) e, D4 poule A

Arbitre : Mr. GORRY Dylan

Dossier transmis par la Commission de Discipline après instruction

La Commission de Discipline, lors de sa réunion du 10 février 2022, PV d'Instruction n° 07, n'a retenu aucune infraction concernant la falsification de la feuille de match.

La Commission Sportive enregistre la décision prise par la Commission de Discipline et **confirme le résultat de la rencontre acquis sur le terrain à savoir : Comores (2) – Beaulieu Breuil (2) : 2 - 2**

WEEK-END DU 12/13 FEVRIER 2022

Match n° 50988.2 Mauzé Rigné SA (3) – St Cerbouillé (3) en D5 poule B

Dossier transmis par la Commission de Discipline

La Commission de Discipline, lors de sa réunion du 17 février 2022, pv n° 21, a donné match perdu par pénalité à l'équipe de Mauzé Rigné SA (3)

La Commission Sportive enregistre la décision prise par la Commission de Discipline à savoir :

Match perdu par pénalité à l'équipe de Mauzé Rigné SA (3) avec 0 but et le retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de St Cerbouillé (3) qui conserve ses buts marqués soit 6 buts et 3 points.



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 24 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 26

MODIFICATIONS

WEEK-END DU 09/10 AVRIL 2022

Le match n° 51601.2 Mougou – Prahecq en D5 poule G se déroulera le dimanche 10 avril 2022 à 15 h 00 sur le stade de Mougou

COURRIERS

Du club d'Echiré ➤ Nous informant du déclassement de l'éclairage de leur terrain 2. En conséquence, leurs rencontres de D1 se dérouleront le **dimanche à 15 h 00**.

Pris note – Les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN